

L'actualité du Grand Lyon 24/24h : Politique, Social, Economie, Faits Divers, Justice, Météo, Culture...



Les familles albanaises expulsées du Parc Georges Bazin toujours sans solution



Ce mercredi, 14h30, au 60 de la rue Antonin Perrin, à la limite de Lyon 3e, un programme immobilier est en cours.

Plusieurs petites maisons viennent d'être détruites pour qu'un superbe immeuble de 7 étages puisse prendre la place. La propriétaire de l'une de ces maisons, appareil photo à la main, immortalise le moment. Elle a vendu sa maisonnette et part vivre en appartement. Mais le palmier qu'elle a planté dans son jardin il y a 20 ans, elle ne peut se résoudre à l'abandonner. Les pelleteuses vont donc déraciner aussi doucement que possible l'arbre qui ira à Givors trouver une nouvelle terre.

À moins de 100 mètres de cet arbre et de ses racines, 141 personnes, des femmes, des enfants et leurs maris et pères, de nationalité albanaise, ont été expulsées mardi du Parc Georges Bazin (Lyon 3e). Comme on le rappelle à la Marie d'arrondissement, l'errance de ce groupe d'Albanais date de juillet 2016 à l'époque dans le parc Jeanne Jugan jusqu'au parc Georges

Bazin en passant par celui du Sacré Cœur ou l'esplanade Mandela. Une situation inextricable : lorsque le campement se forme, les riverains alertent la Mairie du 3e au nom de la peur, des craintes pour la salubrité et, plus souvent encore, de la dignité humaine. La Mairie d'arrondissement en réfère à la Mairie centrale qui demande à la Justice une autorisation d'expulsion qu'elle obtient. L'expulsion a lieu, l'errance reprend pour les familles.

La Préfecture rappelle les éléments de droit comme de faits ce dossier : entre mai 2016 et mai 2017, les demandes d'asile ont augmenté de 40 % (dont 40% du fait de personnes en provenance d'Albanie). Sachant que ces demandes d'asile sont rejetées par la France dans 85% des cas le problème n'est pas en voie de résolution. Depuis 2011, l'Albanie a été placée sur la liste des pays d'origine sûrs. Sylvie Guillaume - député européenne souligne le sérieux de cette procédure : *"En ce qui concerne la France, cette liste de pays sûrs est votée au Conseil d'administration de l'OFPRA sur bases d'éléments objectifs concernant la situation dans les pays concernés. Malheureusement, [cette liste] est trop souvent utilisée par les États comme un instrument de régulation des flux migratoires alors que ça n'est pas du tout son but".*

Bien que la Préfecture ait augmenté, entre 2011 et 2016, le nombre de places d'hébergement d'urgence (hivernal + annuel) le faisant passer de 3200 à 5600, le système est saturé et ne peut plus accueillir personne. Jean François Ploquin, qui gère avec Forum Réfugiés un centre d'hébergement à Villeurbanne, souligne l'importance des flux en provenance de l'Albanie - très loin devant le deuxième pays d'envoi : le Congo. Par ailleurs, il rappelle la spécificité du département du Rhône : *"Nous sommes le 3e département en termes de demandes d'asile. Mais à Paris la pression est encore bien plus forte, ce qui fait qu'il y a une règle qui veut que tous les départements de France fournissent des places d'hébergement à Paris. Pour le Rhône c'est 37 places par semaine. Compte tenu de la pression que nous connaissons dans le Rhône - 3000 personnes qui ont fait une demande d'hébergement au titre de l'asile sont en attente - il y a des arbitrages Paris/Rhône qui pourraient être modifiés".*

Mais, concrètement, où sont les expulsés du parc Bazin, ce mercredi ? La Mairie de Villeurbanne (qui abrite le parc Vaillant Couturier où les réfugiés ont trouvé la veille quelques heures de repos avant d'être priés de quitter les lieux par les polices) n'entend pas se mêler de cette affaire, rappelant que le Maire de Lyon est également ministre de l'Intérieur. La Mairie du 3e suppose qu'une partie des familles ont trouvé refuge esplanade Nelson Mandela (entre le Fort de Montluc et les archives départementales) dans la nuit de mardi à mercredi, mais que le départ a été donné au matin du mercredi. La Mairie de Lyon renvoie vers la Préfecture.

A 21h ce mercredi pourtant, une petite soixantaine de familles avec enfants étaient toujours sur l'esplanade en question. Un policier commentait : *"On ne peut pas employer la force et ils ne veulent pas partir, ça règle le problème".*

Prendre racine, sur un terrain d'herbe, c'est déjà ça.

[@lemediapol](#)

Rédigé dans [Social](#) le 07/06/2017 à 21h47